



# ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

## Soutien du marché

Question écrite n° 14523

### Texte de la question

M Albert Facon attire l'attention de M le ministre de l'agriculture et de la forêt sur les chiffres de la consommation des fruits et légumes des ménages français. Ceux-ci ont augmenté de 3,9 p 100 entre 1987 et 1988, ce qui a donc été profitable, pour une partie, aux producteurs français. Cependant, l'ouverture du grand marché européen laisse planer quelques inquiétudes quant à l'avenir de cette profession (arboriculteurs-maraîchers). En conséquence, il lui demande ce que son ministère envisage afin d'aider les agriculteurs susnommés à se défendre équitablement vis-à-vis de la concurrence européenne.

### Texte de la réponse

Reponse. - La consommation en fruits et légumes des ménages français évolue favorablement en effet. Toutefois, sa structure subit des modifications significatives, la part des produits consommés frais diminuant au profit des produits transformés. Ces mutations, les diverses échéances européennes - adhésion de l'Espagne à la Communauté et grand marché européen -, comme la confirmation, dans le secteur des fruits et légumes, de la tendance à la mondialisation des échanges, en particulier pour les produits de contre-saison, constituent un défi important pour les producteurs français. Plusieurs mesures ont été prises pour prendre en compte les difficultés qu'engendrent ces évolutions. Pour ce qui concerne l'adhésion de l'Espagne, le ministre de l'agriculture et de la forêt surveille avec une attention particulière l'élaboration en cours des mécanismes de surveillance et de protection prévus par l'acte d'adhésion pour la deuxième période de la phase transitoire, qui débutera en 1990. La poursuite de la réalisation des programmes intégrés méditerranéens et la récente conclusion des contrats de plan Etat-région permettent en outre de renforcer, par une modernisation et une rationalisation du secteur, le potentiel de production des régions intéressées. Plus généralement, la volonté du ministre de l'agriculture et de la forêt de conforter la production française de fruits et légumes s'exprime par l'évolution du budget de l'Office national interprofessionnel des fruits, des légumes et de l'horticulture (ONIFLHOR), qui a connu, depuis deux ans, une évolution significative, et très supérieure à celle des autres secteurs. Ces moyens renforcés permettent de mener efficacement des politiques économiques de modernisation et d'adaptation de la production.

### Données clés

**Auteur :** [M. Facon Albert](#)

**Circonscription :** - Socialiste

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 14523

**Rubrique :** Fruits et légumes

**Ministère interrogé :** agriculture et forêt

**Ministère attributaire :** agriculture et forêt

Date(s) clé(s)

**Question publiée le** : 19 juin 1989, page 2733